**TERME DE REFERENCE POUR L’ORGANISATION DES EMISSIONS RADIOS A GOMA ET RUTSHURU CONTRE LES EXPLOITTION ET ABUS SEXUELS (EAS)**

1. **CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

La Province du Nord Kivu est l’une des provinces de la RD Congo la plus affectée par des guerres et conflits armés à répétition qui ont eu et continuent à occasionner des conséquences énormes aux sein des populations : déplacements massifs, viols des femmes et filles et parfois viols collectifs, pillage et destruction des infrastructures (écoles, hôpitaux) … En plus de cette situation, la population n’avait pas encore fini de panser les plaies dues à l’épidémie de la Maladie à Virus EBOLA (depuis 2017) que l’éruption du volcan Nyiragongo intervenue en date du 22 mai 2021 a aggravé encore plus la précarité de la population durement affectée : plus de 20000 personnes (environ 4500 ménages) ont dû fuir la ville de Goma vers la Cité de Sake à environ 27 km de la ville de Goma, d’autres (environ 17000) vers le Territoire de Rutshuru. Sans abris, sans nourriture et sans eau potable, ces déplacés ont vécu pendant leurs premières 72heures une situation catastrophique.

Toutes ces situations ont nécessité un déploiement considérable des actions humanitaires tant des acteurs humanitaires internationaux que nationaux.

Par ailleurs, pendant l’assistance aux déplacées, il arrive malheureusement souvent que des acteurs humanitaires internationaux comme nationaux, jouissant de toute impunité, commettent des actes de harcèlement, d’exploitation et des abus sexuels (HEAS) en toute impunité à l’égard des femmes et filles déplacées.

Ces HEAS sont dues au fait que :

Premièrement, les bénéficiaires de l’assistance, plus particulièrement, les femmes et les filles avec un niveau d’instruction bas, soit ignorent leurs droits ou soit bien que connaissant leurs droits elles ont peur de dénoncer les acteurs humanitaires coupables d’actes d’HEAS parce qu’elles risquent de ne plus bénéficier de l’assistance, ou alors elles ne savent pas à qui s’adresser (ignorance des mécanismes de plainte) pour porter plainte.

Deuxièmement, il arrive que les acteurs humanitaires soient des personnes venues d’ailleurs, de Kinshasa ou d’un pays étranger, comme c’était le cas lors d’EBOLA ; et donc, une fois leur forfait accompli, ces personnes partent et on ne les retrouve plus. Et quand bien même on les retrouve (pour les étrangers), elles sont protégées par leur pays d’origine. Pour celles de Kinshasa, on préfère étouffer « l’affaire » pour ne pas salir leur réputation.

Troisièmement, nombreuses ONG ne disposent pas d’une Politique de Protection contre les Harcèlement, Exploitations et Abus Sexuels (PHEAS), particulièrement les ONG nationales, et les ONG internationales qui en disposent ne l’appliquent pas.

Enfin, même si les politiques PHEAS existent, il n’existe pas un programme de sensibilisation et communication pour la prévention des HEAS. S’il y a des actions menées, elles sont factuelles et ponctuelles.

Il est à noter également que dans la lutte contre les HEAS, il y a un déficit criant de mécanisme de sensibilisation et de communication à tous les niveaux.

Ainsi, avec le présent projet, la plate-forme SAUTI YA MAMA MUKONGOMANI (SMM), en partenariat avec ICVA, compte renforcer ses actions de sensibilisation et de communication non seulement à l’endroit des communautés, mais également des acteurs humanitaires tant internationaux que nationaux. .

Au regard de ce qui précède, il est nécessaire que des émissions radios et télévisées soient organisées à Rutshuru et à Goma par SMM, avec la participation des membres WRA, pour discuter sur cette question et mobiliser les communautés à plus de responsabilité et à lutter contre les EAS ;

Pour ce faire, après analyse des différentes chaines de radios qui émettent sur les ondes du territoire de Rusthruru, il a été constaté que la Rafio UMUDIH O et la Radio télévision Nationale Congolaise sont les plus suivies et peuvent

1. **Objectif global :**
* Mobiliser les communautés à prendre conscience de l’existence des EAS au sein de et à lutter efficacement contre ce fléau au sein de leurs communautés en vue de la protection des victimes et surtout celles qui sont demandeuses de l’aide humanitaire
* **2. Objectifs spécifiques**
* Organiser des espaces des dialogues et séance de préparation des émissions avec les WRA,
* Conclure les contrats de prestation de service avec les Radios sélectionnées,
* Organiser des émissions radios à Goma et à Rutshuru centre les EAS pour que les victimes s’expriment en rapportant tous les cas des EAS au sein de leurs communautés
* Amener les femmes et jeunes filles à s’exprimer sans aucune peur à la Radio,
* Vulgariser les outils de communications et de sensibilisation contre les EAS

**III. RESULTATS ATTENDUS**

**III.1. Produits**

* -60 émissions Radios sont réalisées àRutshuru-Kiwanja et à Goma en faveur de la promotion des droits des femmes,
* 744 séances de rediffusions du spot sur les EAS passeront en boucle sur les radios et la chaine de télévision RTNC à Rutshuru et à Goma.
* Le rapport de cette activité est produit et feedback de ces émissions sont rapportées par les journalistes sélectionnés.

**III.2. Effets**

* La population de Kiwanja, Rutshuru et celle de la ville de Goma sont renforcées en capacité contre les EAS
1. La population de Kiwanja, Rutshuru centre et Goma adopte un comportement positif en s’engageant de dénoncer tous les cas des EAS
2. **Impacts**
* La prise de conscience et le changement des comportements des responsables des Organisations, des Services publics, des ongs Nationales et internationales
* La protection des bénéficiaires de l’aide est assurée et les principes de l’octroi de l’aide sont respectés.
* Les victimes et témoins des EAS sont prêts à dénoncer tout cas identifiés au sein de leurs communautés.
1. **Lieu, durée et membre de l’équipe en mission**

Les émissions Radios vont se dérouler durant quatre mois à dater du mois d’octobre 2021 jusqu’au mois de mars 2022 à Rutshuru centre et à Goma, en province du Nord Kivu.

Pour que les émissions se passent en territoire de Rutshuru, une mission est indispensable pour la conclusion du contrat et montage des émissions avec le responsable des Radios et télévision.

L’équipe de mission sera composée de Mr Emile MUDERHWA, chargé de projet et de Mme Lydie BAHIZIRE chargée de la comptabilité.

.

**Fait à Goma, le 25 Aout 2021**

**Emile MUDERHWA**

****

 **Chargé de Projet**